



normaction

Normaction annonce l'ouverture d'un service de MVNO en Belgique pour début 2005

Paris, le 12 octobre 2004 – Normaction, l'un des principaux acteurs dans la gestion des communications téléphoniques et des services de sécurité informatique aux petites et moyennes entreprises annonce le lancement d'un service de MVNO sur le marché Belge à partir de Janvier 2005. En France, l'ART (Autorité de Régulation des Télécommunications) définit les MVNO (Mobile Virtual Network Operator) comme des opérateurs mobiles virtuels qui dépendent nécessairement d'un opérateur mobile hôte pour la fourniture de leurs services puisqu'ils ne détiennent pas de ressources en fréquences, et doivent donc utiliser le sous-système radio d'un opérateur GSM.

La Commission européenne, soucieuse de maintenir une réelle concurrence, a récemment encouragé, dans un « livre vert » sur les mobiles, le développement des MVNO. Ces derniers existent déjà en Scandinavie et en Grande-Bretagne (Virgin est déjà MVNO pour le GSM, c'est l'interface Virgin qui apparaît sur l'écran des mobinautes utilisant ses services) mais n'ont pas encore fait leur apparition en France en raison de négociations en cours avec les opérateurs de réseaux mobiles.

Normaction déjà présent via une agence sur le territoire Belge a choisi de s'associer avec la société Transatel, utilisant le réseau mobile de l'opérateur Base, pour proposer à ses clients Belges dès Janvier 2005 un service permettant en plus des communications filaires (déjà couvertes par ses services), de faire des économies substantielles sur ses factures de communications mobiles. Des réseaux intra entreprises permettront également la quasi- gratuité des communications effectuées de mobile à mobile d'une même entreprise.

La tarification de ces services n'est pas encore établie officiellement et dépend de négociations en cours, mais sera annoncée d'ici la fin de l'année.

Sur cette annonce, Jean-Marc Amouroux, fondateur et dirigeant de Normaction indique : « dans sa démarche d'anticipation des nouvelles technologies mise en place sur les marchés informatiques et télécoms, nous devons nous positionner assez tôt

sur les services de MVNO. Ils apportent une grande flexibilité de tarifs à nos services et permettent aux entreprises équipées de parcs de téléphone mobile de bénéficier d'importants avantages tarifaires. Nous sommes impatients de pouvoir proposer les mêmes services à nos clients français, une fois que les acteurs et les régulateurs se seront entendus sur la démarche à suivre ».

Tarifs et conditions commerciales : s'adresser au service de presse

A propos de Normaction : Créée en Octobre 1997 par Mr Jean-Marc Amouroux, la société Normaction ambitionne de devenir d'ici 3 ans, l'un des principaux acteurs de la gestion des matériels et services informatiques et télécoms des petites et moyennes entreprises. D'un point de vue historique, Normaction a d'abord prospéré grâce à l'ouverture à la concurrence du marché de la téléphonie fixe en proposant la prise en charge des communications locales, nationale, internationales et vers les mobiles des petites et moyennes entreprises. Depuis 2 ans, l'entreprise s'est investie sur les services de sauvegarde à distance des données informatiques des PME. Plus d'informations sur le site www.normaction.com

Contact Presse

Laurent Durgeat / PRformance
Tél : + 33 1 56 03 55 47 / Fax : + 33 1 56 03 55 56
Email : laurent@prformance.com